



CENTRE D'APPLICATION DU TIR de VAUDOY en Brie

Association loi de 1901, fondée en 1974 - Affiliée à la Fédération Française de Tir n° 10 77 845

A Saint Germain sur Morin,

le 9 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une assemblée générale ordinaire du CAT VAUDOY aura lieu le samedi 3 février 2018, à 14 heures, salle polyvalente 2 Rue Tibaust-Boulin à Vaudois en Brie .

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Rapport moral,
- 2) Rapport financier,
- 3) Fixation du montant des cotisations,
- 4) Renouvellement des membres du bureau,
- 5) Autorisation d'engagement des dépenses pour travaux d'aménagement,
- 6) Questions diverses.

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts :

- 1 - L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer que si au moins dix membres sont présents. Si le quorum n'est pas atteint une nouvelle assemblée générale sera convoquée.
- 2 - Pour avoir le droit de participer à l'assemblée, vous devez être à jour de cotisation à la date du 3 février 2018.
- 3 - Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complétée et signée, remettre à votre mandataire ou retourner au siège social (Monsieur Hervé MENANT - 52 Chemin des Boulangers - 77860 Saint Germain sur Morin). Tous les pouvoirs doivent, aux fins de comptabilisation, être remis au Bureau le jour de l'assemblée. A défaut, ils ne seront pas pris en compte.

Comptant sur votre présence,

Recevez, Madame, Monsieur, nos sportives salutations.

Pour le Bureau,
Le Président,

